



# CONSEIL D'ETABLISSEMENTS (CET) de Montreux-Veytaux



## Procès-verbal N° 7 – 2016 / 2021

Séance du mercredi 7 mars 2018, 18h30 – 20h05  
suivie d'un apéritif dînatoire

Salle des APEMS – Maison de Quartier Jaman 8, Clarens

### Ordre du Jour du 7 mars 2018

|   |   |
|---|---|
| <b>1. Séance du 12 décembre 2017</b> .....  | 3 |
| 1.1. Approbation du procès-verbal (annexe).....   | 3 |
| <b>2. Nomination d'un membre</b> .....  | 3 |
| 2.1 Mme Sandra La Torre .....   | 3 |
| <b>3. Projets des écoles</b> .....  | 3 |
| <b>4. Transports scolaires</b> .....  | 5 |
| 4.1. Situation pour information.....  | 5 |
| <b>5. PMS</b> .....   | 5 |
| <b>6. Arrêt du Tribunal fédéral sur les sorties scolaires, camps, courses d'école</b> ..... | 6 |
| <b>7. Divers et propositions individuelles</b> .....  | 7 |
| <b>8. Calendrier 2018</b> .....   | 7 |

➤ **Sont présents :**

**Groupe 1 Les représentants des autorités communales :**

Mmes Jacqueline Pellet  
Christine Chevalley  
Viviane Schweizer Ronnerström  
MM. Yanick Hess  
Romain Pilloud

**Groupe 2 Les représentants des professionnels actifs au sein des établissements :**

Mmes Marlène Salmon  
Sandra La Torre  
MM. Gérald Fankhauser  
Laurent Husson  
Guillaume Jordan  
Xavier Désilets

**Groupe 3 Les représentants des milieux et des organisations concernés par la vie des établissements :**

Mmes Aline Oberson  
Céline Cornaz  
M. Simon Smith

**Groupe 4 Les parents d'élèves fréquentant les établissements :**

Mmes Denise Nicolo  
Carine Dind  
MM. Michel D'Antino  
Albert Richard  
Olivier Raduljica

➤ **Les membres excusés :**

Mmes Marie-Noëlle Lentes, **groupe 3**  
Geneviève Monticelli, **groupe 3 (en alternance avec Mme C. Cornaz)**  
Martina Schmidt, **groupe 3**  
Alexandra Ramser, **groupe 4**  
M. Fabrice Staub, **groupe 3**

*Prise du PV : C. Rossetti*

*Diverses abréviations utilisées dans ce procès-verbal :*

**DFJC** : Département de la formation, de la jeunesse et de la culture  
**PPLS** : Psychologie, logopédie et psychomotricité  
**CEF** : Conseillère école-familles  
**ATE** : Association transports et environnement  
**AMS** : Après-midi de sport  
**PMS** : Plan de mobilité scolaire

## **1. Séance du 12 décembre 2017**

### **1.1. Approbation du procès-verbal (annexe)**

Le procès-verbal est validé avec les remerciements d'usage à son auteure.

## **2. Nomination d'un membre**

### **2.1 Mme Sandra La Torre**

Mme J. Pellet donne la parole à Mme S. La Torre qui se présente à l'assemblée.

## **3. Projets des écoles**

### **EPSME**

Les éléments de l'EPSME sont exposés par le truchement d'un PowerPoint (voir annexe). Le directeur présente l'échange linguistique de Wiesbaden. Le prochain échange linguistique 2018-2019 est en planification. Pour des raisons démographiques, il n'est pas à parité. Une décision sera prise ultérieurement.

#### *Changement dans la grille d'horaire*

A l'automne, certaines classes devraient terminer plus tôt le matin pour des questions d'infrastructure et de transport public. La solution a été d'engager un auxiliaire, M. Youssef Wissam, le lundi, mardi, jeudi et vendredi avant 12h00 pour 6 élèves. Un travail a été effectué afin d'avoir une meilleure coordination possible avec les transports publics et d'optimiser le système.

#### *Sécurité dans les collèges*

L'établissement est au bout d'une certaine phase ; toutes les demandes émanant du groupe de travail réunissant des représentants des parents, de la police, de la Commune et de l'école vont être réalisées. Un tiers du parc est acquis. La mise en place de la cours d'Etraz sera réalisée et opérationnelle pour la rentrée. Le directeur remercie la Commune d'être entrée en matière.

#### *Situation de l'arrêt MOB Montreux Collège*

La problématique est réglée. Les jeunes se sont déplacés sur le quai n° 8. Il n'y a plus de proximité avec l'école. Grâce à cette action, l'établissement a créé un groupe de suivi « école – jeunesse » en phase de construction. Le directeur cherche à associer les deux établissements (EPSME et EPSMO) pour avoir une équipe regroupant l'école, le parascolaire, Prévention Police Riviera, les transporteurs et les agents de sécurité. Un groupe interdisciplinaire pourra ainsi suivre cette mouvance et anticiper peut-être un retour de ces jeunes dans le giron scolaire.

#### *Problématique pédagogique, l'anglais en VG*

Les professeurs se trouvent avec une classe complète et des niveaux hétérogènes. L'établissement a décidé d'investir des périodes pour faire un effort principal sur l'anglais et avoir des effectifs moins grands afin de permettre un enseignement de l'anglais plus différencié.

### *Infrastructures – Constructions scolaires*

Un article de journal du 24heures est montré concernant les constructions scolaires. Pour l'EPSME, trois lignes de forces sont à mettre en évidence :

- Réfection Gare 33, le bâtiment historique doit être refait (façade, quelques éléments à l'intérieur).
- 3 salles de sports, il est prévu la construction d'un module VD6 (trois salles omnisport) probablement sur le terrain Ballallaz.
- 1 nouveau collège sur Gare 30 – 32, où il y a actuellement le service de l'Urbanisme. Salle de classe, de sciences. Le projet sur l'APEMS au centre-ville, en collaboration avec le service SFJ, est à réfléchir. Des locaux de direction, de manière à rendre les trois salles de classes occupées actuellement aux élèves.

Le directeur explicite la taille des enjeux sur l'organisation scolaire au centre-ville. Une réflexion est en cours.

Il est montré quelques images de la fête de Noël du jeudi 21 décembre 2017 avec diverses activités et ateliers. Cette fête aura lieu tous les deux ans.

Mme V. Schweizer Ronnerström revient sur le PowerPoint et demande de quel type de dérogation il s'agit pour les élèves de Villeneuve et de Vevey? C'est une décision intercommunale et cantonale. Un préavis est donné par les établissements et les communes concernées (celle du domicile et du lieu), puis le département tranche.

### **EPSMO**

M. G. Fankhauser présente les activités qui sont en cours à l'EPSMO. Ces derniers mois, les activités importantes ont été celles liées aux sports à Leysin et à Champéry. L'établissement a été désigné par Mme C. Amarelle, cheffe du DFJC<sup>1</sup>, pour la mise en place d'un projet d'intégration sociale des élèves. Ce projet est présenté à l'assemblée. Plusieurs commissions de travail ont été créées entre les membres PPLS<sup>2</sup> et toutes les personnes collaborant dans le parascolaire notamment Mme A. Oberson, CEF<sup>3</sup>.

Ce projet a démarré le 1<sup>er</sup> mars dernier et permettra aux élèves dysfonctionnant de trouver un environnement adapté à leurs besoins ; de les mettre en valeur et en situation de réussite. Il permettra également la réintégration continue et visera à améliorer les compétences cognitives et sociales des élèves. Actuellement, 4 élèves du secondaire sont intégrés dans ces structures. Un cahier des charges a été envoyé au département pour validation.

Dans l'actualité, toute une série d'AMS<sup>4</sup> sont en cours. Dans la nouvelle organisation des camps, certaines classes échappent au camp de ski pour effectuer des camps d'automne ou d'été. En hiver, ces classes feront de la raquette.

---

<sup>1</sup> Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

<sup>2</sup> Psychologie, logopédie et psychomotricité

<sup>3</sup> Conseillère école-familles

<sup>4</sup> Après-midi de sport

Le 6 mars 2018 a eu lieu une journée de prévention « Projet Pacifique » pour les classes de 7<sup>e</sup>, orienté sur le thème du savoir-vivre entre eux, ainsi qu'un spectacle interactif qui a donné d'excellents résultats. Les élèves ont pu travailler la relation avec les autres et sur le spectacle. Autre temps fort, celui de l'échange Wiesbaden.

#### *Organisation d'année scolaire prochaine*

L'organisation pour l'année scolaire 2018-2019 a mobilisé des énergies. La première opération a été la constitution des classes puis la désignation du maître de classe. Quelques chiffres sont communiqués à l'assemblée :

- 2'441 périodes sont réparties chaque semaine à l'établissement ;
- 1'779 périodes d'enseignement en classe ;
- 662 périodes de tâches diverses.

Ces 2'441 périodes sont à répartir sur les 125 maîtres de l'établissement. L'opération d'engagement de 7 postes au concours va être lancée. Les problématiques de configuration des classes et d'effectifs sont exposées.

Le projet Rambertville se déroulera du 2 au 4 juillet 2018 portant le thème « nature et professions artisanales ». Le maître de sciences s'est lancé sur un projet de permaculture autour du collège pour une production de légumes. Diverses ateliers et activités sont énoncés. Des brochures de l'EPSMO sont mises à disposition.

## **4. Transports scolaires**

### **4.1. Situation pour information**

Un retour par M. S. Smith est apporté concernant les transports scolaires entre le Vallon de Villard et Chernex. Les arrêts nécessaires ont été mis en place et approuvés par l'Office fédéral des transports. Les parents faisant les déplacements jusqu'à l'arrêt de bus ont été indemnisés en fonction du règlement cantonal en vigueur.

## **5. PMS**

### *PMS<sup>5</sup> de Collonge*

Ce PMS est en cours. L'ATE<sup>6</sup> livrera prochainement la première mouture des conclusions et des recommandations.

### *PMS de Vinet à Clarens*

M. S. Smith énumère les diverses recommandations. Les principales sont l'Av. Vinet en bas et à l'Av. Mayor-Vautier en haut. Des possibilités vont être étudiées, plus spécifiquement pour l'accès au collège, afin que les élèves puissent entrer par ce qui est actuellement le terrain de sport. La circulation mixte véhicule/enfants serait ainsi évitée. La dynamique sur la route va être revue pour tenter de calmer la vitesse des véhicules. L'objectif est d'étudier les mesures possibles, de contrôler la circulation durant la période de pose et dépose, d'aménager le mobilier urbain et de réduire les risques encourus par les enfants. Ces mesures sont à l'étude.

---

<sup>5</sup> Plan de mobilité scolaire

<sup>6</sup> Association transports et environnement

M. X. Désilets demande si un plan d'étude des résultats a été ou sera fait à Chernex et Montreux-Est. M. S. Smith informe qu'il n'est pas tout à fait achevé. Une fois les mesures finalisées un bilan sera effectué.

## **6. Arrêt du Tribunal fédéral sur les sorties scolaires, camps, courses d'école**

Mme J. Pellet explicite l'arrêt du Tribunal fédéral initié par le canton de Thurgovie. La constitution a décidé que l'école obligatoire est gratuite. C'est-à-dire les parents ne doivent plus participer aux frais des camps et des sorties. L'arrêté entrera en vigueur le 7 décembre 2018. Seule autorisation possible par la Commune est celle de faire payer la nourriture de l'enfant environ CHF 10,- à CHF 16,- par jour. Les budgets communaux sont extrêmement touchés.

Le 15 mars 2018, les chefs des départements de l'instruction publique se réuniront pour empoigner le problème.

La Présidente évoque sa participation à une réunion des associations scolaires du canton de Vaud et il en a résulté une diminution des prestations tout en gardant le même budget. A la place de faire un camp chaque année, il y en aurait 3 dans l'entier de la scolarité.

Des propositions argumentées et précises, avec divers scénarios, devront être étudiées ; raison pour laquelle, M. J. Pellet a décidé de mettre sur pied un groupe de travail du CET. Il s'agirait de faire des propositions pour qu'éventuellement le politique puisse se déterminer. Il est demandé à chaque quart du CET de déléguer une personne pour la création de ce groupe de réflexion afin de proposer des pistes de solutions. Les membres intéressés doivent s'adresser à Mme C. Rossetti d'ici la fin de la séance.

La Présidente donne la parole à M. G. Fankhauser et demande d'exposer son barème de cours. Il est mentionné sur ledit tableau les frais que les enseignants ont le droit de demander aux parents. Les données suivantes sont exposées :

|           |           |
|-----------|-----------|
| 1/2 P     | CHF 20.00 |
| 3/4 P     | CHF 24.00 |
| 5/6/7/8 P | CHF 28.00 |
| 9 P       | CHF 30.00 |
| 10/11 P   | CHF 40.00 |

La Commune devrait prendre en charge la somme de CHF 32'000,-. Un débat s'en suit.

M. L. Husson apporte une réflexion quant à l'utilisation des associations Gare 33 et Rambert pour une levée de fonds. Les établissements sont dans une situation extrêmement inconfortable, l'arrêté entrant en vigueur le 7 décembre 2018.

M. Y. Hess évoque l'anticipation à opérer de la part des directions. Il relate la chance d'avoir une Commune généreuse par rapport aux prestations versées. La Municipalité pourrait venir avec un préavis spécifique afin d'augmenter le budget pour les prestations scolaires. Le Conseil communal se déterminera en décembre.

M. G. Fankhauser expose l'importance d'un climat d'établissement sain afin de créer des conditions favorables à l'enseignement. Pour ce faire, des activités doivent être offertes aux élèves, notamment par le biais de camps et de courses d'école. Il énumère aussi diverses expériences d'activités culturelles.

## **7. Divers et propositions individuelles**

Mme J. Pellet apporte une information concernant la loi sur la pédagogie spécialisée. Elle donne la parole à M. L. Husson pour plus de précisions. Il a été décidé par la cheffe du Département de surseoir à la mise en œuvre de cette loi de manière à ripoliner dans différents groupe de travail certains aspects pratiques. Pour l'instant l'ancien mode de faire continue.

La Semaine d'action contre le Racisme, qui aura lieu du 27 au 25 mars 2018, est évoquée par M. S. Smith. Le thème sera « Les rumeurs et les préjugés ». Diverses activités sont énumérées. Un flyer est mis à disposition des membres.

Mme C. Dind apporte une requête de parents de Collonge : Quelles sont les procédures lors de violence physique et verbale entre élèves dans le périmètre de l'école, en dehors des heures scolaires ? M. L. Husson informe qu'en dehors de l'école, un dépôt de plainte doit être effectué. Une séance de conciliation peut être également organisée avec l'adjutant et les deux parents. Pour enclencher le processus de conciliation, il faut s'adresser au chargé de prévention de Police Riviera.

La séance se termine par un moment convivial.

## **8. Calendrier 2018**

La prochaine séance est agendée au jeudi 14 juin 2018 à 18h30 à Jaman 8.

Annexe : - Powerpoint de l'EPSME

Diffusion de ce procès-verbal : - Membres du CET  
- La Municipalité pour information  
- Après validation sur le site internet communal



Etablissement primaire et secondaire de Montreux-Est

# Conseil d'établissement 7 mars 2018

Laurent Husson, directeur

---

# EPS Montreux-Est



# Echange avec Wiesbaden

- Semaine «retour»
- Activités nombreuses et variées
- Année scolaire 2018-2019
  - Trop de Montreusiens (parité impossible à respecter)
  - Réflexions en cours quant à l'implication des classe de VG



# Devoirs surveillés supplémentaires

- Lundi-mardi-jeudi-vendredi
- 6 élèves inscrits, 1-2 élèves / jour
  - 1x Les Avants
  - 1x Veytaux
  - 2x Clarens
  - 1x Villeneuve (dérogation)
  - 1x Vevey (dérogation)
- Satisfaction générale

# Nouveau horaires Gare 33 18-19

- Réajustement des horaires pour mieux correspondre aux transports publics
  - moins d'attente en début de matinée avant la 1<sup>ère</sup> période
  - possibilité de remonter sur les hauts à 11h12
  - facilité pour la période 7 (13h25) et 8 (14h10)
- Entrée en vigueur l'année scolaire prochaine



# Sécurité collèges - update

- Décisions de la Municipalité prises:
  - modification des flux dans le préau d'Etraz
  - utilisation d'une partie du parc Mounsey

Merci!



# Problématique MOB – Montreux-collège

- Situation stabilisée
- Création du

**«Groupe de suivi école – jeunesse»**

- Ecole – Commune – Police –  
Transporteurs – agence de sécurité

# Problématique de l'anglais en VG

- Difficultés:
  - classes complètes
  - hétérogénéité
- Décisions du CDIR EPSME
  - création de 4 groupes d'anglais pour 3 classes de VG (sur l'enveloppe de l'établissement)



**= réduction des effectifs**

# Infrastructures

- Communication au Conseil communal
- EPSME
  - réfection Gare 33
  - 3 salle des sports
  - 1 collège à Gare 30-32
    - salles de classe
    - salles spéciales
    - salles communes
    - APEMS
    - locaux de direction

24H, 5.3.18

## Les extensions scolaires coûteront 50 millions

### Montreux

Les collèges de la ville devront abriter 400 élèves supplémentaires dès 2020. Les besoins se concentrent sur les bâtiments de Montreux-Est, de Chailly et de Vinet

«Tout était planifié. Mais, désormais, il nous faut agir vite», explique Caleb Walther, municipal à Montreux. La Ville doit répondre à la forte augmentation du nombre de ses écoliers. Mais aussi à l'évolution des programmes scolaires en application de la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) datant de 2012, qui implique un nombre de salles supplémentaires pour l'enseignement par niveau, de salles spéciales pour les options ainsi qu'un regroupement d'élèves par cycles. Or, en 2020, la ville comptera 400 élèves supplémentaires sur près de 2400 actuellement, répartis dans les bâtiments scolaires de l'établissement primaire et secondaire de Montreux-Est (EPSME) et Ouest (EPSMO). C'est pourquoi elle doit créer, entre autres, 22 salles de classe supplémentaires pour cette échéance. Et cela alors que les Collèges de Chernex et d'Étraz viennent d'être surélevés. «Cette augmentation du nombre d'élèves est due à la densification du centre-ville et au développement de nouveaux quartiers», précise Caleb Walther. Ce dynamisme démographique est fortement marqué par l'arrivée de nombreuses familles.» À ce jour, le coût de ces nouvelles réalisations est estimé à 50 millions de francs.

À l'EPSME, où des pavillons provisoires dans le préau abritent déjà de longue date des élèves, il est prévu de construire un nouveau bâtiment à la place de l'immeuble abritant la direction de l'Urbanisme et des Équipements publics. Là, 12 salles de

classe, 4 salles spéciales et des locaux pour l'accueil parascolaire (APEMS) sont prévus. Le nouvel immeuble sera relié par une passerelle au collège de la rue de la gare 33, qui sera assaini. Une salle de gymnastique sera créée au nord-est du site.

À l'EPSMO, à Chailly, c'est aussi un nouveau bâtiment qui verra le jour au sud du collège existant, qui abritera 7 salles de classe, notamment. À Vinet, à Clarens, le pavillon scolaire de la rue de Jaman sera surélevé et une salle de gymnastique construite au-dessus de l'existante. En outre, dès 2021, le site de Rambert devrait aussi servir de cadre à la création d'un nouvel édifice, à côté du cimetière. «Mais toutes ces infrastructures

«Cette forte hausse du nombre d'élèves est due à la densification du centre-ville et à la création de nouveaux quartiers»

Caleb Walther Municipal des Domaines et Bâtiments

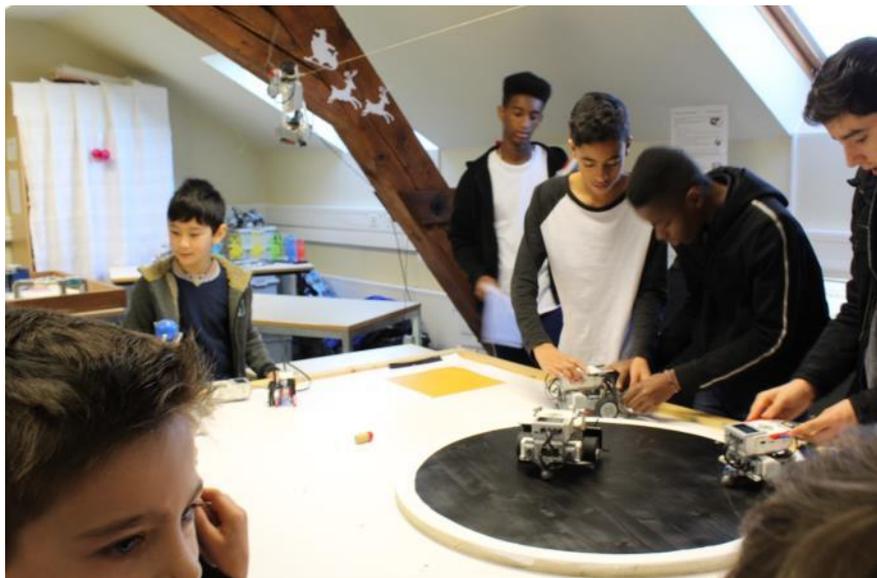
scolaires seront bâties sur des sites existants, commente Caleb Walther. Ce qui facilitera notablement les procédures.» À ce sujet, le plan partiel d'affectation (PPA) «A Vernex» devra être réactualisé pour les projets liés à l'EPSME. Ces derniers feront l'objet d'un mandat d'études parallèles. Quant aux projets du secteur Montreux-Ouest à Chailly et à Vinet, c'est la voie d'un appel d'offres ouvert qui a été choisie. Le Conseil communal est appelé à se prononcer sur un crédit d'étude ces prochaines semaines. **Claude Béda**



# Fête de Noël: mise en place



# Fête de Noël: robotique



# Fête de Noël: Antarctique



# Fête de Noël: peinture



# Fête de Noël: gymnastique



# Fête de Noël: multilingues



# Merci à toutes et tous!

